

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTÉ

La Ministre

CAB – PP/IT-FR/D14-121

Paris, le 10 FEV. 2014

Monsieur le Député, *Cher Dominique,*

Je souhaite souligner la qualité du travail réalisé par l'ensemble des personnels du centre hospitalier de Toul, sous la responsabilité de son directeur, ce qui témoigne d'une volonté réelle de construire, comme vous le soulignez, « l'hôpital du futur ».

Le nouveau projet de l'établissement transmis récemment en fixe le cap et l'Agence régionale de santé (ARS) vous fera part dans les prochaines semaines de son assentiment sur ses différentes orientations. D'ores-et-déjà, la mise en place d'un service de soins de suite et de réadaptation, par diminution des capacités d'hospitalisation complète en chirurgie et le développement de la chirurgie ambulatoire constituent deux axes particulièrement opportuns.

L'hôpital contribue par ailleurs, par ses missions propres et par ses interactions nombreuses, à développer les politiques de prévention et de promotion de la santé. Ainsi, par exemple, les programmes d'éducation thérapeutique du patient, tel que celui proposé aux diabétiques suivis par le centre hospitalier de Toul, doivent être davantage développés par notre système de santé, afin de mieux accompagner les patients dans la gestion de leurs maladies chroniques.

Vous le savez, la prévention se situe au cœur de la stratégie nationale de santé et il s'agira de définir en 2014 des actions ciblées avec des objectifs chiffrés. Des concertations sont actuellement engagées en région, avec les professionnels, les élus et les associations.

Enfin, concernant les moyens consacrés à la prévention, que je considère insuffisants aujourd'hui, je souhaite vous indiquer que les ARS sont dotées depuis 2012 d'un fonds d'intervention régional qui leur permet d'orienter des financements sur des projets et des initiatives locales qui s'inscrivent dans les priorités de santé. A titre d'illustration, sur votre territoire, l'ARS a récemment financé un agent de prévention, ergothérapeute, au domicile des personnes âgées habitant la communauté de communes de Colombey-les-Belles.

Je vous invite à vous rapprocher du directeur général de l'ARS de Lorraine pour examiner ensemble d'autres initiatives qui pourraient être soutenues.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Député, l'expression de ma sincère considération.

Amicalement,

Marisol

Marisol TOURAINE

Monsieur Dominique POTIER
Député de Meurthe-et-Moselle
Assemblée nationale
126 rue de l'Université
Casier de la Poste
75355 PARIS SP 07